

LES TIC DANS LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE TUNISIEN : QUELS USAGES POUR QUELLES FORMES D'INNOVATION DIDACTIQUE ? LE CAS DES ETUDIANTS DE FRANÇAIS**ICT IN THE TUNISIAN UNIVERSITY CONTEXT: WHAT USES FOR WHAT FORMS OF DIDACTIC INNOVATION? THE CASE OF FRENCH STUDENTS****Lassaad KALAI**Université de Carthage, Laboratoire de recherche : *Langues, Discours et Cultures* (LR11ES37)lassaadka2016@gmail.com**Résumé**

Analyser l'usage et le non-usage des TIC dans le contexte universitaire tunisien est l'objet de cette recherche exploratoire. La démarche suivie vise à faire émerger les représentations des étudiants à propos de l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du français, moyennant le questionnaire et le focus groupe. C'est une investigation de grande envergure qui s'inscrit dans le cadre d'un projet franco-maghrébin (PHC) sur le rôle des TIC dans l'enseignement / apprentissage du français au supérieur. C'est un travail qui s'interroge, dans un premier temps, sur la politique de l'Etat tunisien en matière d'intégration des technologies d'information et de communication dans l'enseignement en général et dans l'Université en particulier. Un deuxième volet sera consacré aux représentations des étudiants tunisiens à l'égard des TIC. Un bilan de l'usage et du non-usage des TIC par ces étudiants sera dressé suite à cette exploration. Dans le troisième volet, nous resserons sur l'usage des TIC en classe de français. Ce sera l'occasion pour analyser les apports des TIC à l'enseignement/apprentissage du français, les obstacles à surmonter et les solutions envisageables pour mieux adapter au contexte tunisien les propositions internationales, se rapportant à l'intégration des TIC pour mieux enseigner les langues étrangères.

Mots-clés : TIC, démotivation, enseignement/apprentissage, innovation, obstacles, usage**Abstract**

Analyzing the use and non-use of ICT in the Tunisian university context is the subject of this exploratory research. The approach followed aims to bring out students' representations about the integration of new technologies in the teaching/learning of French, through the questionnaire and the focus group. It is a large-scale investigation which is part of a Franco-Maghrebi project (PHC) on the role of ICT in the teaching/learning of French in higher education. First of all, it is a question of taking stock of the Tunisian State's policy regarding the integration of ICT in education in general and in universities in particular. A second part will be devoted to a critical assessment of the use and non-use of ICT by Tunisian students. The third part focuses on the use of ICT exclusively in French classes. The main analysis

concerns the contributions of ICT to educational innovation in the development of French curricula, the obstacles to be overcome and the possible solutions to better adapt international proposals to the Tunisian context, relating to the integration of ICT to better teach the foreign languages.

Keywords: TIC , demotivation, teaching/learning, innovation, obstacles, , use of ICTs

De nos jours, l'usage des TIC devient incontournable dans tous les domaines de la vie. Ces nouvelles technologies ont envahi tous les domaines de la société tunisienne. Le domaine de l'enseignement supérieur n'est pas épargné par cette invasion, il est peut-être l'un des domaines qui a tiré le plus de profit de l'intégration des TIC dans le fonctionnement de ses établissements. Le recours aux TIC au Supérieur n'est pas un choix, c'est un besoin effectif, car si, en Tunisie, payer ses factures, effectuer des opérations bancaires, etc. sont autant d'activités courantes, qui rythment le quotidien du tunisien, comment l'Université qui est censée être avant-gardiste et ouverte sur la société peut ne pas y recourir dans ses pratiques de recherches et d'apprentissage, notamment de la langue française ?

Dans cette mouvance de l'usage des TIC, nous essayerons de nous attarder en premier lieu sur le rôle que revêtent les TIC dans le système éducatif en général et dans l'Université en particulier, ce qui atteste d'une politique volontariste de l'Etat tunisien en matière d'intégration des TIC dans l'enseignement. Nous montrerons en second lieu comment le protocole de recueil des données mis en place - principalement les questionnaires administrés auprès des étudiants et la technique du Focus Group - permet de rendre compte tout à la fois de l'usage, du non-usage des TIC par les étudiants et même de leurs représentations sur ces outils d'apprentissage. Nous nous attacherons en dernier lieu à montrer l'intérêt des TIC, en tant que forme d'innovation pédagogique, en classe de français, mais aussi les limites d'un tel usage et les solutions envisageables.

1. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT EN TUNISIE

Les TIC ont été objet de réflexion et d'intérêt en Tunisie, non seulement au niveau de la société en général, mais aussi sur le plan de l'enseignement à l'école de base et dans les lycées secondaires. C'est que les TIC sont de fait une affaire de société.

1.1. Place des TIC dans la société tunisienne et leur intégration au niveau du primaire et du secondaire

L'usage de l'internet et le téléphone mobile se développent avec une vitesse vertigineuse. C'est une donnée difficile à contester aujourd'hui en Tunisie. Ces deux technologies connaissent une évolution très rapide dans le contexte tunisien. Toutefois, malgré les efforts déployés pour combler la fracture numérique par rapport aux pays développés dans ce domaine, l'observation de la pratique des TIC dans l'enseignement tunisien montre des lacunes, des dysfonctionnements et un hiatus entre l'effort entrepris et la réalité.

La Tunisie mise sur l'éducation pour établir des profils de compétences et faire face aux nouvelles exigences notamment économiques dans un monde en perpétuelle évolution. Pour faire face à ces nouveaux défis, les décideurs ont vu nécessaire d'intégrer les technologies

d'information et de communication dans l'enseignement. Ce processus d'intégration des TIC constitue un vecteur de changement pour l'amélioration du système éducatif tunisien et permettra, par conséquent, de doter la société d'une main d'œuvre qualifiée et d'experts dans tous les domaines.

La mise en œuvre de ce processus a démarré par la prise de mesures de grandes envergures. Les TIC constitueront désormais un pilier de l'enseignement dans le contexte tunisien : l'informatique est enseignée dans tous les cycles du système éducatif.

Si l'on remonte dans l'histoire, il s'avère qu'une campagne d'équipement des établissements scolaires par les outils informatiques est lancée depuis plus d'une vingtaine d'années. En effet, le ministère de l'Éducation a mis en œuvre un plan d'action, depuis 1998, pour faire bénéficier les apprenants de l'école de base et des lycées des formations en matière de numérique. L'objectif était de doter les apprenants de compétences transversales en TIC, leur permettant de manier l'outil informatique, d'apprendre, de résoudre des problèmes et de communiquer.

Ce processus d'« acculturation » en matière d'informatique a été accompagné d'un programme d'approvisionnement en équipement informatique selon une politique descendante en commençant par les lycées, en passant par les collèges pour arriver enfin aux écoles primaires. Le résultat est que tous les établissements scolaires dans le contexte tunisiens bénéficient aujourd'hui d'équipements informatiques : laboratoires, réseaux, ordinateurs, TBI, etc.

Parallèlement à cette action d'équipement et afin d'assurer un usage efficace des TIC au sein des établissements scolaires, le Ministère de l'Éducation a mis en œuvre une stratégie de formation visant les enseignants dans tout le pays. L'objectif était d'entraîner les enseignants à la manipulation de certains logiciels et à l'utilisation d'internet pour pouvoir par la suite concevoir et réaliser leurs cours moyennant l'outil numérique. C'est à partir de 2002 et après avoir mis en place des « sites pilotes » comme « le lycée Sadiki », que cette action a démarré dans le but d'expérimenter l'utilisation disciplinaires de l'outil informatique comme étant un outil didactique au service d'une innovation pédagogique. Une course contre la montre est alors entamée pour faire acquérir aux enseignants des compétences en matière de TIC afin d'innover leurs pratiques pédagogiques.

Cependant, cette volonté politique, soutenue par des partenaires mondiaux comme la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, pour rénover le système éducatif tunisien et se mettre au diapason de cet élan d'intégration des TIC dans l'enseignement n'a pas été suivie par la recherche dans ce domaine. En effet, les recherches restent très minoritaires et les questions autour de l'usage des TIC dans le domaine de l'enseignement ont été abordées d'une manière parcellaire, contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde où on assiste à un foisonnement d'écrits traitant la question de l'intégration des TIC dans le domaine de l'enseignement (Karsenti, 2004, Mallet, 2004, entre autres). La revue de la littérature en rapport avec l'intégration des TIC dans l'enseignement primaire et secondaire dans le contexte tunisien montre un déficit remarquable. Hormis quelques études et recherches (Kalai & Belaidi, 2016 ; Kalai, 2019, 2018, Bacha, 2016, Bacha et Labidi, 2016 ;

Matoussi, 2006, 2008), les travaux sur l'intégration de TIC dans le système éducatif tunisien sont quasi-absents.

Notons, par ailleurs, que des tentatives pour développer cette articulation entre l'informatique et la didactique ont eu lieu à partir de 1996. Le colloque organisé par l'Association Francophone sur la didactique de l'informatique, à Monastir, en 1996, constitue l'une de ces tentatives pour débattre de la question du statut et de l'efficacité de l'informatique dans les établissements scolaires. Suite à cette manifestation, un consensus s'est dessiné autour de l'efficacité d'un enseignement moyennant les TIC. Ces dernières offrent des opportunités de développement rapide en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Ce déficit en matière de recherche dans le domaine de l'intégration des TIC dans l'enseignement doit être comblé car nous vivons dans une époque de mondialisation et d'émergence de la société de l'information qui nécessite une mise à jour permanente des connaissances en rapport avec l'intégration des technologies dans l'éducation. Ces nouvelles orientations doivent se refléter dans les recherches menées dans les domaines des sciences de l'éducation et des didactiques des disciplines (cf. Kalai et Belaidi, 2016).

1.2. Les TIC au Supérieur tunisien

Des mesures gouvernementales ont été prises pour l'intégration des TIC dans le supérieur tunisien, à commencer par l'instauration du certificat C2i dans le cursus universitaire et la mise en place de projets relatifs aux TIC. Mais rien n'est imposé par l'Etat ni aux enseignants, ni aux étudiants.

1.2.1. Le C2i

Depuis l'adoption du "LMD" en 2006 par l'Université tunisienne, la plupart des programmes de licence renferment un volet informatique, le C2i, dont le but est de doter les étudiants des compétences diverses en matière de nouvelles technologies et de permettre leur progression et leur évolution dans leur vie professionnelle. Chaque établissement jouit d'une certaine autonomie et flexibilité pour définir sa stratégie et son dispositif particulier pour la mise en œuvre de ce module.

Le certificat informatique et internet (C2i) se fixe pour objectif « *d'attester les aptitudes du candidat et sa maîtrise des compétences suivantes : s'approprier l'environnement de travail, rechercher l'information, sauvegarder, sécuriser et archiver les données en local et en réseau, réaliser des documents destinés à être imprimés, réaliser des travaux assistés par ordinateur et les présenter en présentiel et en ligne, échanger et communiquer à distance, mener des projets en travail collaboratif à distance.* » (JORT, 2007)

Dans les nouvelles licences, dont la réforme est entamée en 2019, on ne parle plus de C2i, mais les nouvelles technologies de la communication et les outils pédagogiques innovants sont utilisés dans toutes les formations en licence et en mastère sous des appellations diverses, nous retenons, en ce qui concerne l'enseignement du français, l'appellation « Compétences digitales », élément qui fait partie de l'unité transversale.

1.2.2. Les projets mis en œuvre

Dans le contexte tunisien, la volonté de « démocratiser » l'outil informatique s'est concrétisée avec la mise en place des projets politiques bien définis depuis une quarantaine d'années. Ainsi, le centre de calcul El Khawarizmi a commencé, depuis 1976, à fournir l'accès Internet à l'ensemble des institutions universitaires. Ce projet est suivi par la mise en place d'un centre national universitaire de documentation scientifique et technique (CNUDST), en 1980, il avait pour mission de fournir la documentation scientifique et technique aux chercheurs du pays. D'autres projets ont pris le relais, il s'agit notamment de :

- faire de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif une priorité. Cette intégration constitue un choix stratégique dans la réforme de juillet 2002* et l'un de ses principaux piliers ;
- Le lancement du Projet Formation Ouverte et à Distance (FOAD), mis en œuvre en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) ;
- doter chaque établissement universitaire en Tunisie d'un site web ;
- la création de l'Université virtuelle (UVT) en 2002 dans le but de promouvoir l'égalité des chances en matière d'enseignement supérieur et pour lutter contre l'exclusion. Cette université avait pour mission de dispenser des cours à distance.

Plus récemment, d'autres dispositions sont mises en œuvre, notamment le décret présidentiel n° 2022-631 du 14 juillet 2022 qui mentionne, pour la première fois dans l'histoire de La Tunisie, le recours à la formation à distance.†

Il ressort du discours officiel qu'il y a un investissement du gouvernement tunisien dans les TIC. De surcroît, nous remarquons une sorte de révolution établie via l'intégration des TIC dans l'enseignement / apprentissage (rénovation des textes régissant l'intégration des TIC/ infrastructure, développement des moyens facilitant l'utilisation des TIC). Par ailleurs, plusieurs logiciels d'enseignement sont mis à la disposition des enseignants au *Centre National pédagogique*.

1.2.3. Nulle contrainte en TIC.

Certes, les TIC sont intégrées, mais leur intégration est-elle systématique ? Et s'inscrit-elle dans un processus ? Les étudiants, comme les enseignants déjà, quand on les interroge sur leurs pratiques, font remarquer qu'il revient à chacun de recourir délibérément aux TIC en classe. Tous les acteurs sont conscients de la nécessité de l'intégration des TIC dans l'enseignement, mais comme le soulignent Bacha et Labidi : « *les principaux acteurs éducatifs sont convaincus que l'intégration des TIC n'est pas de l'ordre du "top-down", mais*

* Loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire (loi 2002-80 du 23 juillet 2002).

†† Art. 5 - *Le diplôme national de licence est créé dans le cadre d'une formation initiale ou formation continue qui revête les formes suivantes : - formation présentielle, - formation à distance, - formation hybride qui inclut la formation présentielle et la formation à distance. Le pourcentage d'heures de formation à distance des licences nationales est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.*

s'opère plutôt selon le modèle ascendant » (2016 : 255) car la nécessité d'intégrer les TIC demeure du ressort de l'enseignant et de l'étudiant.

Lors d'une journée d'étude sur la pédagogie universitaire organisée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, le 3 février 2016, les retours d'expériences, présentés lors d'un Colloque National sur le rôle des TIC dans la réforme du système éducatif tunisien (le cas du supérieur), ont montré que les enseignants universitaires sont convaincus que le problème de l'intégration des TIC dans l'université réside davantage dans les dispositifs pédagogiques et dans la scénarisation des cours moyennant les TIC.

Pour construire de tels dispositifs, il serait plus judicieux de tenir compte, en particulier, de la nature des savoirs à dispenser en classe ou à distance et qui sont à construire avec les étudiants, et en fonction des disciplines envisagées. De multiples questions ont été soulevées à ce propos : comment intégrer les TIC pour favoriser des raisonnements déductifs et inductifs, en matière d'enseignement d'une langue étrangère ou seconde comme le français ? Les TIC favorisent-elles vraiment des situations d'apprentissage où l'étudiant serait plus ou moins autonome ? S'agit-il d'un outil à même de mettre en œuvre des apprentissages tantôt individuels, tantôt collectifs, selon les besoins formulés par les étudiants ?

Les enseignants comme les étudiants se sont même demandé sur l'intérêt particulier des TIC eu égard aux savoirs à développer à l'université, dans les départements de français, en particulier, notamment en ce qui concerne le temps scolaire. Pour dire autrement, quelle est la plus-value du recours aux TIC pour enseigner des cours présentiels et à distance ? C'est cet axe "synchrone/asynchrone", autour duquel s'articule notamment le processus d'enseignement/apprentissage, qui s'avère aussi important.

2.USAGE ET NON USAGE DES TIC PAR LES ETUDIANTS TUNISIENS

Le projet PHC Maghreb s'intéresse aux « Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement/apprentissage (TICE) du / en français en contexte universitaire maghrébin »[‡]. L'objectif principal de ce projet – au cours duquel nous avons multiplié les techniques d'enquête : questionnaires, entretiens, focus group - consiste à appréhender comment les étudiants font usage des TIC à l'université et quelles sont les représentations qu'ils ont de ces technologies.

2.1. Usage des TIC : quand les questionnaires et le Focus Group nous parlent de la pratique

Avant d'entamer la phase de collecte des données et d'analyse, nous devons tout d'abord clarifier certaines notions mises en œuvre dans ce travail. A ce propos, le terme usage est une notion clé dans cette recherche ; elle est à la fois incontournable et complexe à la fois. Ce qualificatif complexe découle du fait que la notion d'usage est liée aux pratiques et aux paramètres sociologiques et psychologiques qui déterminent le degré d'usage ou le non-usage.

[‡]Ce projet réunit quatre équipes. Une équipe tunisienne, présidée par Mme Jacqueline Bacha, Professeur à l'Université de Jendouba, qui travaille en collaboration avec une équipe marocaine (Université Chouaib Doukali, El Djadida), une équipe algérienne (Université de Baji Mokhtar, Annaba) et une équipe de l'Université de Haute Alsace.

Proulx (2001 : 58) définit l'usage comme « *un phénomène complexe qui se traduit par l'action d'une série de médiations enchevêtrées entre les acteurs humains et les dispositifs techniques.* » Cette complexité se ressent dans les nombreuses recherches qui ont traité à l'usage des TIC comme le mentionne Mastafi (2016 : 186) : « *La notion d'usage tant mobilisée par de nombreuses recherches reste floue et semble loin de faire consensus chez les différents auteurs.* »

Si l'on compare cette notion à celle de pratique, il s'avère qu'il y a des nuances à clarifier. Ainsi, comme le montre Jouët, l'usage « *est plus restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais aussi les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil.* » (Jouët, 1993 : 371)

Une autre distinction s'impose, celle d'usage et utilisation. Pour ce faire, Mastafi considère que « *l'utilisation renvoie à la manipulation technique des outils, alors que l'usage inclut également un sens social et culturel.* » (Ibid.)

Nous retenons de ce qui précède que la question de l'usage a permis de dégager le sujet de son statut de consommateur pour devenir acteur capable de concevoir et construire des dispositifs innovants. Désormais, on conçoit la technique comme un « construit social » (Chambat, 1994). Son insertion ou intégration dépend alors à la fois de ses caractéristiques, de celles de l'utilisateur et du contexte. Dans ce cadre, Guiderdoni-Jourdain (2009 : 25) montre que « *l'appropriation d'une TIC s'explique en premier lieu au travers des usages qu'elle génère* », autrement dit, elle est « *définie à travers son usage, c'est-à-dire son utilisation dans des pratiques quotidiennes et récurrentes* ». (Ibid. p. 9). Il s'agit donc d'appréhender cette question d'appropriation des TIC en rapport avec un contexte particulier.

Si l'on se centre sur notre protocole de recherche qui vise à faire émerger les représentations des étudiants à propos de l'usage ou le non-usage des TIC, nous dirons que le questionnaire et le focus group sont les noyaux durs de ce protocole. Ainsi, le questionnaire avait pour objectif de renseigner sur les usages réels des objets techniques par les étudiants. Les verbalisations des étudiants en réponse aux questions posées nous feront découvrir ce que font réellement les enquêtés avec l'outil numérique. Concernant le focus Group, cette opération a démarré avec 12 étudiants de l'Université de Jendouba (Principalement de l'Institut Supérieur des Humanités appliquées du Kef et l'Institut Supérieur de l'Informatique du Kef)[§]. Cet outil nous a confirmé les résultats recueillis à partir du questionnaire administré à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis auprès de 300 étudiants et à l'Université de Jendouba auprès de 150 étudiants. Les étudiants sont unanimes à considérer que les TIC sont « *les nouvelles technologies qui font partie de notre vie* », et que parmi ces TIC, on cite principalement l'internet, les Smartphones, les ordinateurs, les tablettes électroniques, les portables, les appareils photo numériques. Pour ces étudiants, les TIC sont des moyens de communication, on peut aussi les utiliser pour cibler les informations même si manipulées, de stocker des

[§] Les étudiants qui ont pris part à cette activité se répartissent comme suit : 2 étudiantes en 2^{ème} A. licence appliquée en Patrimoine (Amal B. et Jihène R.), 2 étudiantes en 2^{ème} A. licence appliquée de français (Rania CH. Et Marwa CH.), 2 étudiantes en 1^{ère} A. licence appliquée de français (Rihab A. et Aziza A.), 2 étudiantes en 2^{ème} A. informatique (Hana M. et Mayada CH.), 2 étudiants en 2^{ème} A. Sciences de l'éducation (Amira B. et Sabeur R.) et 2 étudiants en 1^{ère} A. sciences de l'éducation (Mbarka M. et Borhène R.).

informations, sauvegarder tout ça. Pour Doua, « *ce sont des moyens de communication qui prennent de plus en plus de l'ampleur surtout dans notre vie quotidienne, bon ! c'est une obligation, une nécessité, mais de plus c'est une sorte de modernité* ». Pour Dalinda, ces moyens permettent « *d'être à la page* ». Safa pense de son côté que les TIC représentent un sujet d'actualité, leur usage est synonyme de « *prestige et de survalorisation* ». Ces TIC sont « *indispensables de nos jours* », ajoute Mbarka. « *Elles facilitent la communication à distance* », affirme Dalinda. Marwa nuance en soulignant que les jeunes d'aujourd'hui sont déjà appelés « *les enfants de la net génération* » à cause de leur consommation excessive de l'internet.

A la question relative à l'usage professionnel ou personnel des TIC, les étudiants répondent qu'ils utilisent ces moyens aussi bien pour travailler que pour chercher des informations et communiquer avec les amis. Aussi recourent-ils à ces TIC pour des fins personnelles et dans le cadre de leur formation. A ce sujet, il semble que l'aide de l'internet est très précieuse pour eux : pour suivre les actualités, pour accéder aux sites Web, pour faire des études, pour faire des exposés... Dans ce cadre, les propos de Marwa sont si pertinents :

« j'utilise les TIC, surtout les réseaux sociaux pour faire des exposés, cela ne veut pas dire que je n'utilise pas les réseaux sociaux pour l'épanouissement, pour parler à ma famille et mes amis et surtout mes collègues. J'utilise ces TIC dans les deux sens. »

A la question se rapportant à l'usage des TIC par les enseignants, les étudiantes affirment que la plupart des enseignants utilisent régulièrement les TIC pour enseigner les différentes matières. Dans cet usage, ils utilisent des moyens mis à leur disposition par l'établissement comme ils utilisent leurs propres moyens. En général, les professeurs ramènent leurs propres ordinateurs, et c'est l'administration de l'Institution en question qui leur fournit les vidéoprojecteurs.

2.2. Rôle des représentations

Faire émerger les représentations des étudiants à l'égard des TIC est incontournable dans un travail didactique. En effet, ces représentations renseignent sur le degré d'adhésion des étudiants au projet d'introduction des TIC dans l'enseignement. Il s'agit de déterminer les paramètres sociologique, psychologique, socioculturel, didactique, etc. qui favorisent l'adhésion à ce projet ou qui l'entravent. C'est ce qui justifie l'abondance des travaux traitant le concept de représentation dans les travaux en rapport avec les TIC. C'est le cas notamment des travaux qui situent la représentation entre projets d'usage et usages effectifs (Mallet, 2004).

Il faut mentionner que le concept de « représentation » est issu de la sociocritique, il s'agit d'un « *processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif.* » (Fischer, 1987 : 118)

Si nous resserrons sur le domaine de la didactique, il existe un consensus sur l'importance du concept des représentations dans le processus d'enseignement/apprentissage. En effet,

« les didacticiens s'accordent à penser que le point de départ obligé d'un apprentissage efficace devait être la prise en considération et le recueil des représentations ou conceptions présentes

« dans l'esprit des acteurs de l'éducation. Sans passer par cette étape, le travail scolaire n'aurait pas toutes les chances de la réussite » (Kalai, 2018 : 94).

Cornu et Vergnoux mettent en garde contre des pratiques enseignantes qui ne prennent pas en considération les représentations de leurs apprenants car

« le travail scolaire est une dynamique qui repose sur l'intrication de savoirs anciens et de savoirs nouveaux : le programme avance, les élèves progressent. Ce qui fait obstacle à cette dynamique de l'apprentissage, ce sont les représentations du domaine étudié, déjà présentées initialement et les représentations nouvelles que l'enseignant apporte et tente de faire assimiler à ses élèves. (Cornu et Vergnoux, 1992 : 49)

Faire l'état des lieux des pratiques des enseignants et des étudiants, moyennant les nouvelles technologies, est dicté par un souci méthodologique : ces pratiques constituent une variable qui renseigne sur l'effet de l'intégration des TIC dans l'université. L'étude des usages constitue donc : *« une entrée méthodologique intéressante pour saisir l'action technique dans la société. » (Proulx, 2001 : 58)*

Comme nous l'avons signalé supra, plusieurs études se sont intéressées aux représentations à l'égard des TIC. Thierry Karsenti et d'autres experts ont mené en 2001 une étude au Québec impliquant 6998 futurs enseignants. Cette étude a montré que, en plus des conditions matérielles et le degré d'acquisition des techniques nécessaires à l'usage des TIC, il y a d'autres facteurs qui interviennent tels que la motivation et le besoin d'acquérir de nouvelles compétences qui favorisent ou inhibent l'usage des TIC. *« Intégrer les TIC en classe, c'est aussi une question de motivation et d'attitude », dira Karsenti (2004 : 46).*

Dans ce travail, l'objectif est de faire émerger les représentations des étudiants à l'égard des TIC. Pour ce faire, la collecte des données s'est effectuée moyennant le questionnaire destiné aux étudiants. Les verbalisations de ces derniers ont une particularité : les facteurs humains tels que la motivation, le besoin d'acquérir des compétences et la plus-value apportée par les TIC expliquent majoritairement leur utilisation.

Tableau 1 : Représentations des étudiants

Items	Tunis	Jendouba
Les TIC apportent une valeur ajoutée à la qualité de l'enseignement/apprentissage.	95% (285)	90% (135)
L'enseignement/apprentissage via les TIC n'a pas de valeur ajoutée.	5% (15)	10% (15)
Effectif total	300	150

Dans ce sillage, nous pouvons noter le fort taux d'adhésion à l'affirmation *« j'aime bien utiliser les TIC, principalement le courrier électronique, les réseaux sociaux comme Facebook, car cela me permet de maintenir le contact avec les autres (familles, amis, collègues, étudiants) même s'ils sont loin. » (Près de 80%)*

Ces données dénotent un sentiment d'auto-efficacité et suggèrent que les représentations face aux TIC elles-mêmes ne sont pas probablement un frein majeur, et que les étudiants sont nombreux (presque 95%) à être prudemment ouverts aux TIC en général.

Dans ce même ordre d'idées, pour mieux cerner la question de l'usage des TIC par les étudiants, nous avons jugé utile de tenir compte des réponses apportées à la question qui suit :

« Si vous échangez et collaborez via Internet, avec quel(s) outil(s) le faites-vous ? »

Tableau 2 : Outils exploités

Items	Pourcentages
Email	95%
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	80%
Messagerie électronique instantanée (chat)	40%
Forum	12.9%
Blog	6.5%
Plateforme d'enseignement à distance	12.4%
Sites de partage (Dropbox, Google Drive, Academia, etc.)	39.4%
Autres	0.6%
Total	99.4%

Mais qu'en est-il en fait de l'usage des TIC par les étudiants inscrits en Licence et en Master de français (Langue et littérature) ?

3. RECOURS AUX TIC DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN TUNISIE

La question de l'intégration des TIC dans le processus d'enseignement/ apprentissage nécessite un travail de grande envergure et de longue haleine faisant appel à des expériences, à des protocoles particuliers, à des groupes témoins, etc. De ce fait, nous nous limitons dans ce travail à une investigation en rapport avec la question de l'intégration des TIC dans la classe de français. Les verbalisations des étudiants apportent des réponses à plusieurs questions abordées à travers le questionnaire et le Focus Group. Elles fournissent des explications à l'engouement pour l'usage de ces innovations technologiques dans le domaine de l'enseignement et aux résistances à cet usage dans le contexte universitaire tunisien.

3.1. Les TIC en classe de français : une forme d'innovation pédagogique

Afin de décrire les différents usages des TIC chez les étudiants, nous avons introduit dans le questionnaire la question : « Si vous utilisez les TIC dans l'apprentissage, dans quel(s) but(s) le faites-vous ? ». Il s'agit de répertorier les différents usages des TIC observés dans les pratiques des étudiants et d'en relever les tendances. Les étudiants ont donné des réponses variées comme l'indique le tableau qui suit :

Tableau 3 : Usages des TIC

Items	Pourcentages
Effectuer des recherches	90.7% (147)
Préparer des cours	90.7% (146)
suivre des cours en classe	40.1% (65)
suivre des cours à distance	14.8% (24)
Evaluer	19.1% (31)

Echanger et collaborer	52.5% (85)
Autres	94.7%

A la lecture de ce tableau, il s'avère que la majorité des enquêtés (90. 7%) recourent aux TIC pour des usages faisant partie de la formation : effectuer des recherches, s'aider des TIC pour préparer des cours, communiquer avec des pairs ou avec les enseignants pour clarifier certaines notions et concepts en rapport avec le cours, échanger des informations, traiter des informations, mais l'usage se fait essentiellement pour des raisons administratives (94.7 %), ce qui n'est guère une surprise puisque tous les étudiants sont appelés, au début de chaque année, à s'inscrire dans les établissements universitaires, opération qui nécessite un accès à une plateforme mise à la disposition des étudiants.

Ces données collectées renferment des résultats négatifs très significatifs. En effet, ces données nous informent que 40% seulement des étudiants interrogés font usage des TIC pour suivre des cours en classe, 14 % le font pour suivre des cours à distance, alors que 19% seulement le font pour l'évaluation...

De façon explicite, le Focus Group nous a montré en quoi constitue l'apport des TIC dans l'amélioration des apprentissages. Principalement, en quoi les TIC aident les étudiants à mieux apprendre le français, à mieux communiquer en français. Pour les étudiants, il y a sur internet des sites, des tests en français ou des vidéos d'un entretien pour s'entraîner, en plus ces tests sont évalués, et l'étudiant peut avoir une note, même pour le concours de CAPES. Et il y a même des exemples de sujets avec leurs corrigés, des QCM qui permettent de s'entraîner. Pour Hana, *« l'internet nous permet, à travers des films, des feuilletons et des émissions, d'apprendre à bien écouter, à bien prononcer et surtout à bien découvrir la culture française »*. Rania, elle, pense que les TIC, en matière de langue française, permettent d'enrichir les connaissances des étudiants en conjugaison et en orthographe, par exemple, *« j'ai passé un test, ajouta-t-elle, et j'ai obtenu un diplôme d'un projet « Voltaire », ce qui m'a permis d'avoir beaucoup de connaissances. »* Et Marwa d'ajouter : *« il y a une application qui s'appelle "Le conjugueur", cette application aide ceux qui ont des difficultés de conjugaison à développer leur capacité »*. Safa apprécie de son côté les logiciels gratuits sur le Net qui aident les étudiants à s'auto-corriger quand ils rédigent des essais. Rania poursuit ses études et pratique une activité professionnelle en parallèle : *« moi je vais parler de mon expérience personnelle en garderie scolaire, j'utilise le site « français facile " pour mes élèves pour mieux comprendre ce qu'ils n'ont pas compris en classe. »*

3.2. Obstacles à l'usage des TIC

Les questionnaires et la technique du Focus group nous ont montré le revers de la médaille : le non-usage des TIC. Les étudiants interrogés se sont exprimés aussi sur les raisons de leurs résistances, en d'autres termes, les freins qui les empêchent de faire usage des TIC d'une manière efficace. Nous avons donc essayé de comprendre sous quelles formes ces réticences apparaissent et comment il est possible de les surmonter.

Pour dire autrement, il serait plus judicieux de ne pas perdre de vue ceux qui pensent autrement : à la question *« Si vous considérez que les TIC n'améliorent pas la qualité de l'E/A*

(des langues - en l'occurrence, le français -, quelles en sont les raisons ? », les enquêtés ont répondu :

Tableau 4 : représentations négatives

Items	Pourcentages
L'usage des TIC n'a aucune efficacité	32.6% (15)
Faire usage des TIC est une perte de temps	21.7% (10)
L'usage des TIC n'apporte pas de valeur ajoutée	23.9% (11)
L'usage des TIC menace la culture locale	21.7% (10)
L'usage des TIC n'est qu'un "effet de mode"	39.1% (18)
Autres	8.7% (4)

En répondant à la question sur les principaux obstacles, les enquêtés ont mentionné d'abord le manque d'infrastructure qui constitue un vrai obstacle, dû certainement à cette fracture numérique dont souffrent la plupart des pays sous développés. L'absence ou l'insuffisance de formation des étudiants en matière de manipulation de l'outil informatique (80.4%) vient accentuer cette fracture numérique, car ces étudiants n'ont pas besoin uniquement de connaissances théoriques sur le domaine informatique, encore faut-il consolider cette théorie par le « savoir-faire » lié à l'outil informatique. S'ajoutent à ces facteurs le manque de motivation (53.6%) et le manque de soutien et d'encouragement (54.2%).

Les réponses des étudiants enquêtés à l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées aux Humanités du Kef (Université de Jendouba) viennent confirmer les résultats du questionnaire concernant les limites de l'intégration des TIC dans l'enseignement. Ces étudiants considèrent qu'il y a des difficultés dans le domaine de l'usage des TIC pour l'enseignement/apprentissage du français parce qu'on trouve des informations qui ne sont pas « *fiabiles* », selon les propos de certains étudiants, comme le site « Wikipédia » qui est modifiable. La précaution s'avère nécessaire à ce sujet. Et Internet exige qu'on fasse une distinction entre l'information exacte et la désinformation. Nous sommes appelés, pensent-ils, à cesser d'être « *ce touriste informatique* » qui parcourt les sites sans s'attarder sur un vrai travail sur un thème ou un aspect de la langue. Dalinda, une étudiante en 2^{ème} année de la licence de français, adhère à ces propos : « *en ce qui concerne la crédibilité de l'information, il faut garder un esprit critique et analytique en utilisant et en consommant ces informations* ». Cette étudiante reste consciente de la gravité de se contenter de recourir à la Toile en matière de littérature sans effectuer la lecture de l'œuvre intégrale inscrite au programme. Pour elle, le fait qu'on trouve sur Internet le résumé et les citations des critiques dont on a besoin ne se substitue guère à l'effort de lecture, d'analyse et de synthèse du livre en question.

3.3. Solutions envisageables

Dans une vision plus positive, si effectivement le recours à ces TIC révèle de nombreuses insatisfactions et dysfonctionnements (manque de logistiques et de formation technique), il montre bien que la prise en compte des demandes de matériel et d'un parcours de formation en matière de manipulation technique de l'outil informatique est une condition sine qua non mais pas suffisante. Il semble que la dynamique du changement de la façon d'enseigner et

d'apprendre la langue française nécessite une représentation positive du bon usage de ces TIC. En effet, les transformations affectant les processus d'enseignement/ apprentissage des langues suite à l'intégration des TIC amènent à faire des recherches sur les meilleures façons de marier technologie et didactique. Cette mutation implique nécessairement un changement des comportements des acteurs du terrain afin d'acquérir le savoir-faire en matière d'usage des TIC.

Si l'on resserre sur le contexte tunisien, et face à l'augmentation croissante du nombre d'étudiants (272261 étudiants en 2018)** , aux impératifs de qualité, à la restructuration des cursus selon le modèle LMD et à la nécessité de réduire l'échec universitaire, surtout au premier cycle, la Tunisie fait face à un problème réel de qualification des étudiants.

Cette augmentation massive des étudiants à l'université surtout dans les filières des sciences humaines, la présence d'étudiants de plus en plus hétérogènes avec des profils différents et des rythmes d'apprentissage variés qui suivent les mêmes cours, le constat des échecs et des abandons fréquents qui en découlent, soulèvent, de façon nouvelle et cruciale pour les universitaires, le problème des objectifs et de l'efficacité de leurs cours. Dans ce contexte et

« selon les principaux acteurs des milieux de l'éducation, les étudiants n'ont pas un niveau linguistique suffisant, à l'écrit et encore moins à l'oral, pour suivre des enseignements dispensés de français ou en français, ce qui a une incidence directe sur le taux de réussite » (Bacha, 2016 : 45).

Face à cette situation problématique, les enseignants universitaires soulèvent la question des cours magistraux. On évoque la nécessité d'instaurer un processus interactif et créatif qui prendra la relève des processus transmissifs et des méthodes didactiques désuètes.

Il semble ainsi que c'est la pédagogie universitaire en matière d'enseignement / apprentissage du français moyennant les TIC qui est une alternative sérieuse. Ces nouvelles technologies permettent de construire des cours plus centrés sur les apprenants, des cours à distance ou hybrides qui renouvellent les modes d'accès aux savoirs, en autorisent l'appropriation en temps et lieu choisis, au rythme de chacun. Le recours au TIC permet ainsi de sortir du cadre traditionnel d'un cours pour donner plus de liberté à l'enseignant et à l'étudiant. Ainsi, l'usage des TIC a désormais pour rôle de *« libérer l'enseignant du rôle de pourvoyeur direct des consignes et de permettre ainsi à chaque apprenant d'avancer à son rythme et selon ses choix. »* (Sprenger, 2002 : 5)

Cette nouvelle situation a donné à l'enseignant un statut nouveau ; le rôle de ce dernier a évolué du simple pourvoyeur de connaissances au guide et médiateur, du moment qu'Internet est devenu une source d'engouement et de prédilection pour les apprenants qui sont devant une diversité linguistique et culturelle (vocabulaire, tournures, chansons, etc.). En offrant aux étudiants une multi-canalité (son, image, texte) si utile dans l'enseignement/apprentissage des langues en général et du français en particulier, cette nouvelle donne devient une source de multi-références permettant des croisements et une attitude de relativisation face aux informations. Dès lors, l'apprenant est en contact avec des sources d'informations

** Statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Disponible sur : file:///C:/Users/revecom/Downloads/broch_fr_finale.pdf

authentiques, tant préconisées par l'approche communicative ou encore la perspective actionnelle. De ce fait, l'étudiant acquiert le statut d'acteur social à l'intérieur de ce monde virtuel tout en y menant une série d'interactions.

Dans le contexte tunisien, à l'ère du numérique, le cours de langue doit se débarrasser de son caractère magistral où l'enseignant est le seul détenteur de savoir et c'est lui qui a des réponses à tout. Il devient une séance interactive où le contexte de la communication est mis en valeur. Et pour que cette communication réussisse et atteigne l'objectif escompté, il faut qu'il y ait une certaine crédibilité, une sorte de contrat pédagogique entre l'étudiant et l'enseignant. En effet, la littérature publiée sur la communication pédagogique insiste sur le fait que l'efficacité de la communication est fortement influencée par la crédibilité que l'étudiant attribue à ses enseignants (Tardif, 1992). D'un autre côté et pour donner au cours de langue toute son efficacité, il est urgent de changer les outils et les démarches. Au lieu de se contenter de supports artificiels et décontextualisés, créés pour faire assimiler des structures et un lexique nouveau, il est judicieux de puiser dans des supports authentiques (articles de journaux, extraits littéraires, émissions de radio, clips vidéos, sketches, etc.). Brahim parle, à cet égard, de

la nécessité de procéder à un renversement des priorités : l'enseignement des notions fondamentales doit garder, certes, toute son importance mais il convient d'en revoir la conception et les méthodes afin qu'il s'insère mieux dans un processus dont la finalité première soit la mise en place d'une véritable compétence linguistique garantissant aux étudiants le bon usage et la compréhension correcte du français. (Brahim, 1995 : 151)

Les TIC, une fois bien exploitées aussi bien par l'enseignant que par l'étudiant, serviront de facilitateurs de l'acquisition de cette langue qu'est le français. Pour que l'intégration des TIC dans les démarches didactiques atteigne les buts escomptés, il faut que ces outils présentent une valeur ajoutée par rapport à l'existant et permettent aux enseignants de gagner du temps. Pour cela il faut repenser les démarches didactiques à mettre en œuvre.

La tendance de nos jours est l'approche actionnelle, dont le noyau dur est la tâche. Il s'agit d'une notion qui est en vogue et qui est définie par le CECR comme étant « *toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé.* » (CECR, 2001 : 16) Il découle de ces propos que la tâche est orientée vers la réalisation d'un projet authentique, qui mènera vers la production finale. Dans ce cadre, l'action langagière est intimement liée à l'action physique dans un contexte social lui donnant sa pleine signification. Le tout est marqué par une visée débouchant sur un *out put* qui est le résultat de l'action. Ce processus requiert la mobilisation des compétences de diverses natures. En un mot, nous dirons après le CECRL qu'« *il y a tâche* " dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. » (CECRL, 2001 : 15)

L'intégration des TIC dans ce genre d'orientation contribue à la mise en place d'une démarche par tâche. La mise en place de macro-tâches est susceptible de déclencher des interactions entre les étudiants, de faciliter la communication, de manière synchrone et asynchrone, oralement ou par écrit, de faciliter la circulation des documents et des

informations, etc. De cette façon, développer un travail basé sur la résolution des problèmes en réalisant des tâches passe par la conception des situations d'apprentissage moyennant l'outil informatique, et ce en dépassant l'aspect purement technique de cet outil. Dès lors, comment concevoir un travail didactique intégrant les TIC dans une situation d'enseignement/apprentissage de la langue française ?

Pratiquement parlant, l'opportunité de développer d'une manière authentique la collaboration dans un domaine spécialisé s'offre aux étudiants. Des activités telles que la mise en ligne d'articles, des commentaires, des documents à partager, etc. sont alors possibles grâce à l'outil numérique. A ce propos, les TIC mettent à la disposition des étudiants de réelles possibilités en rapport avec la recherche d'information, les modalités et les techniques de les présenter, les activités de lecture, d'écriture et de résolution de problèmes. Dans cet ordre d'idées, Narcy-Combes (2005 : 172) énumère les différentes contributions des TIC dans la réalisation des tâches à effectuer par l'étudiant pendant son apprentissage d'une langue :

- Le travail sur support TIC peut s'inscrire dans l'instantané (mise en place d'automatismes), mais il favorise aussi l'asynchronie et une gestion plus individualisée du temps ;*
- L'apprenant est plus actif physiquement devant un ordinateur qu'assis en classe. Il « agit » plus et donc devrait apprendre plus, selon certaines théories (Piaget, 1966).*
- Elles favorisent une interactivité permanente ;*
- Les TIC permettent l'individualisation, mais sans isolement ;*
- Elles permettent la multi-canalité si utile dans notre domaine (son, image, texte) ;*
- Elles sont sources de multi-références, ce qui permet des croisements et une attitude de relativisation face à l'information ;*
- Il y a une prise en compte immédiate des effets de l'étrangeté des messages en L2 ;*
- Elles apportent souplesse et créativité au niveau des tâches, en particulier, elles permettent à l'apprenant de concevoir lui-même ses tâches ;*
- C'est en plus dans des tâches où s'exprime sa créativité, que l'apprenant pourra évaluer ses besoins langagiers réels ;*
- L'ordinateur évite la surcharge cognitive en allégeant la mémorisation en limitant les consignes contraignantes. L'ordinateur gèrera les opérations et permettra à l'apprenant de se focaliser sur ce qui importe ;*
- Elles ont le potentiel des techniques nouvelles qui favoriseront la mise en place des micro-tâches en particulier : le sous-titrage, les commentaires en rétroaction (feedback), l'accès à des concordanciers, les demandes d'aide, l'hyper-textualité, le masquage de parties de texte, le suivi des opérations et des résultats (mise en mémoire), la collaboration entre apprenants, le drag and drop, le surlignage, la répétition, la correction synchrone ou asynchrone, le traitement de texte avec tout ce qui l'accompagne, etc.*

Les TIC permettent de travailler sur les micro-tâches, comme la fixation et la mobilisation des points spécifiques de la langue. Ce travail se fait selon les besoins. Pour que le travail par tâche ait toute sa signification, il convient de suivre une démarche cohérente. En effet, il faut d'abord déterminer une tâche ancrée dans une situation réelle ou vraisemblable. Cette étape est incontournable car la tâche n'est pas un prétexte pour déguiser un travail sur la langue mais plutôt une occasion qui s'offre à l'étudiant pour mettre à exécution un projet dans lequel il va s'engager d'une façon authentique. Cet engagement est d'autant plus important que les

étudiants n'assument pas un rôle fictif ou ne vivent pas une situation imaginée mais puisent dans leurs expériences personnelles. La deuxième étape consiste à définir les objectifs précis et les moyens techniques aidant à la réalisation de la tâche. Une fois la tâche accomplie, il est temps de programmer un travail de rétroaction. Ainsi, et pour que les tâches intégrant les TIC ne soient pas considérées comme un complément ou une activité facultative mais au contraire une partie intégrante du cours, le travail des étudiants doit être soumis à l'évaluation selon des critères annoncés au début du projet : l'originalité des productions, les capacités en rapport avec l'usage des TIC, la correction linguistique, la richesse des idées, etc. De cette façon, les TIC aident à ancrer le travail dans des situations de communication authentique se rapprochant le plus possible de la manipulation de la langue hors du contexte scolaire. Les TIC, comme nous l'avons relevé dans l'enquête, peuvent apporter une valeur ajoutée à ce processus. En cela, un processus d'enseignement/ apprentissage basé sur la tâche « *fournit une matrice conceptuelle pertinente pour envisager l'utilisation des TIC pour l'apprentissage d'une langue médiatisée par ordinateur.* » (Schweitzer, 2013 : 13)

Nous avons essayé de montrer, dans cet article, que l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur tunisien en général et dans les classes de français en particulier fait face à des enjeux cruciaux. Les facteurs entravant l'usage des TIC par les étudiants sont multiples et variés. Ils sont d'ordre logistique, humain, didactique, etc. S'ajoute à cela la difficulté à trouver l'articulation entre l'usage de la technologie et la nature de la matière de langue, de littérature ou de civilisation à enseigner. De même, ces facteurs cachent la non-articulation entre formation initiale et nouvelles technologies de l'information et des communications. C'est du moins ce que prouve l'interprétation des questionnaires et du Focus Group exploités pour mieux rendre compte de la réalité de l'usage des TIC à l'université tunisienne, dans les départements de français.

D'autres perspectives restent envisageables pour contribuer à apporter de l'eau au moulin de la réforme de l'enseignement supérieur en cours. Nous en citons à titre indicatif le fait de penser à intégrer des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (*e-learning*, enseignement hybride et à distance, scénarisation de contenus...), idée nouvellement concrétisée par la promulgation d'un texte de loi^{††}. Pour conclure, nous dirons que ces nouvelles technologies faciliteraient la tâche de l'enseignant et de l'apprenant à la fois, si on procède aux contextualisations nécessaires de l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur tunisien.

BIBLIOGRAPHIE

BACHA, J., « TICE et apprentissage de la compréhension de l'oral en langue seconde, en milieu universitaire tunisien ». Dans BORG, S., CHEGGOUR, M., DESROCHERS, N., GAJO, L., LARIVIERE, V. et VLAD, M. (dir.), *L'université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 2016, 45-53.

BACHA, J., LABIDI, S., « Les TIC en Tunisie ». Dans BACHA, J., BEN ABID-ZARROUK, S., KADI, L. et MABROUR, A.(dir.), *Penser les TIC dans les universités du Maghreb*, Paris : L'Harmattan, 2016, 253-263.

^{††} Le décret présidentiel n° 2022-631 du 14 juillet 2022 encourageant l'enseignement à distance.

- BRAHIM, A., « Nos étudiants, la grammaire et nous : notes (auto-) critiques », *Revue tunisienne des Langues Vivantes*, n°8, Tunis, 1995.
- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris : Didier, 2001. Disponible sur <https://rm.coe.int/16802fc3a8> (Consulté le 10/05/2023).
- CHAMBAT, P., « NTIC et représentation des usagers ». Dans VITALIS, A. (dir.), *Médias et nouvelles technologies, pour une sociopolitique des usages*, Rennes : Apogée, 1994a, 45-59.
- CORNU, L., VERGNIoux, A., *La didactique en question*, Paris : Hachette, 1992.
- FIISHER, G.-N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris : Dunod, 1987.
- GUIDERDON-JOURDAIN, K., *L'appropriation d'une Technologie de l'Information et de la Communication en entreprise à partir des relations entre Vision-Conception- Usage : Le cas d'un Intranet RH, d'un concepteur RH et de l'utilisateur Management Intermédiaire*. Thèse de Doctorat inédite. Faculté des Sciences de Gestion. Université Aix-Marseille III – de la Méditerranée, UFR des Sciences Économiques et de Gestion, Marseille, 2009.
- JOUET, J., *Usages et pratiques des nouveaux outils*, Paris : Presses universitaires de France, 371, 1993.
- KALAI, L., « Usage du numérique et Contextes : Quels enjeux ? ». Dans MABROUR, A.(dir.), *L'Enseignement apprentissage des langues en question : approches, contextes, pratiques, évaluation*, Rabat : Eventus, 2019, 179-196.
- KALAI, L., « Les résistances aux TIC dans le contexte tunisien : à qui la faute ? ». Dans BACHA, J.(dir.), *Innovation pédagogique à l'université ou en quoi les TIC contribuent-elles à l'amélioration de l'enseignement/apprentissage du et en français ?* Paris : L'Harmattan, 2018, 87-106.
- KALAI, L. & BELAIDI, M., « Intégration des TIC dans l'enseignement au Maghreb : Le discours officiel ». Dans BACHA, J., BEN ABID-ZARROUK, S., KADI, L. et MABROUR, A.(dir.), *Penser les TIC dans les universités du Maghreb*, Paris : L'Harmattan, 2016, 321-342.
- KARSENTI, T., « Les futurs enseignants du Québec sont-ils bien préparés à intégrer les TIC? », *Vie pédagogique*, n°132, 2004, 45-49.
- MALLET, C., « L'appropriation d'une TIC par des utilisateurs : Un nouveau paramètre pour la gestion de projet », *Doctoriales du GDR TIC & Société*, 2004.
- MASTAFI, M., « Définitions des TIC(E) et acceptions ». Dans BACHA, J., BEN ABID-ZARROUK, S., KADI, L. et MABROUR, A.(dir.), *Penser les TIC dans les universités du Maghreb*, Paris : L'Harmattan, 2016, 179-196.
- MATOUSSI, F., « Attitudes des enseignants face à l'intégration des TIC. Cas de l'enseignement secondaire tunisien », *TICEMED*, 2008, 1-9.
- MATOUSSI, F., *Les technologies de l'information et de la communication intégrées dans l'enseignement de la biologie. Le cas des échanges cellulaires*, Thèse pour l'obtention de diplôme de docteur en didactique ; Université de Toulouse II Le-Mirail, 2006.
- NARCY-COMBES, J-P., *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable*, Paris : Ophrys, 2005.
- PROULX, S., « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? ». Dans BOUGNOUX, D. (dir.), *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Paris, 2001, 57-66.
- SPRENGER, R., *Internet et les classes de langue*, Paris : Ophrys, 2002.

SCHWEITER, P., « Enseigner les langues vivantes étrangères à l'ère du numérique », *Babylonia*, n° 3, 2013, 10-15.

TARDIF, J., *L'enseignement stratégique*, Montréal : Logiques, 1992.

Journal Officiel de la République Tunisienne, N° 58, Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie du 13 juillet 2007, fixant les conditions d'obtention du certificat informatique et internet délivré par l'université virtuelle de Tunis. 20 juillet 2007.

Décret présidentiel n° 2022-631 du 14 juillet 2022, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence.